



Focus sur L'ACCUEIL OCCASIONNEL

QUELLE STRUCTURE ?

Après création du dossier auprès du Relais Petite Enfance, les familles font le choix d'une seule structure (selon la proximité, le type d'accueil et les besoins).

FAMILIARISATION

La période de familiarisation est un temps de rencontre, d'échanges et de découverte mutuelle entre parents, enfant et professionnels. Elle est préalable à l'accueil de l'enfant qui se fera seulement après cette période convenue avec la directrice de la structure. L'enfant pourra alors être accueilli en fonction des places libérées.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Les Moussaillons
Saint-Mammès
Les Jeunes Pouces
Champagne-sur-Seine
La Farandole
Moret-sur-Loing
Les Matinées à Jouer
Itinérant
cf. au verso



APPLI CALD (CRÈCHE À LA DEMANDE)

L'application **CALD** met en relation les parents et la crèche (un seul choix possible par la famille) pour trouver une solution ponctuelle. Le service de cette application est gratuit pour la famille, qui ne règle que le coût de l'accueil en crèche, selon un tarif défini par la Caf.

Plus de renseignements sur www.cald.fr

LES MISSIONS DU SERVICE PETITE ENFANCE MORET SEINE & LOING

- proposer différents modes d'accueil pour les enfants en fonction des besoins des familles
- accueillir les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique
- veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être des enfants
- concourir à leur éveil et à leur intégration sociale
- organiser des animations autour de la parentalité plusieurs fois dans l'année

LES 18 COMMUNES DE MORET SEINE & LOING BÉNÉFICIENT DU SERVICE PETITE ENFANCE

**CHAMPAGNE-SUR-SEINE • DORMELLES • FLAGY
LA GENEVRAIE • MONTIGNY-SUR-LOING
MORET-LOING-ET-ORVANNE [ÉCUELLES/ÉPISY/
MORET-SUR-LOING/MONTARLOT/VEUX-LES-SABLONS]
NANTEAU-SUR-LUNAIN • NONVILLE • PALEY
REMAUVILLE • SAINT-MAMMÈS • THOMERY
TREUZY-LEVELAY • VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE
VILLECERF • VILLEMARÉCHAL [SAINT-ANGE-LE-VIEIL/
VILLEMARÉCHAL] • VILLEMER • VILLE-SAINT-JACQUES**

CONTACTS

Service Petite Enfance Moret Seine & Loing

24, rue du Pavé Neuf
77250 Moret-sur-Loing
Tél : 01 60 70 77 60
petite.enfance@ccmsl.com

Relais Petite Enfance à L'Arche-Maison des Habitants

98, rue Grande
77430 Champagne-sur-Seine
Tél : 01 64 70 63 19
relaispetiteenfance@ccmsl.com

PMI

Maison départementale
des solidarités
1, rue André Thomas
77130 Montereau-Fault-Yonne
Tél : 01 60 57 22 00

Maison départementale
des solidarités
1 rue Beauregard – BP 113
77793 Nemours Cedex
Tél : 01 60 55 20 83



www.ccmsl.fr



Edito

UN SERVICE PETITE ENFANCE ATTENTIF AUX BESOINS DES FAMILLES



L'accueil des jeunes enfants est au cœur des préoccupations des élus de MSL et des professionnel(le)s de la Petite Enfance. Pour les jeunes parents, le besoin d'un mode d'accueil est souvent source

d'interrogations, d'inquiétudes et particulièrement à la veille de la reprise d'une activité professionnelle.

C'est pourquoi la volonté de nos élus est de diversifier les structures d'accueil pour répondre, au plus près, aux besoins des familles. Répartis sur l'ensemble du territoire, l'accueil familial, les crèches collectives, le multi-accueil, ou la halte-garderie itinérante offrent une grande variété de choix aux parents.

Les structures favorisent la mixité sociale et d'âge, ainsi que l'intégration culturelle. Ce sont des lieux de vie, de rencontres, de socialisation, de prévention et des espaces de soutien à la parentalité.

Les animatrices du Relais Petite Enfance sont à l'écoute des familles pour les informer et leur présenter les différents modes d'accueil existants sur le territoire.

Nous souhaitons pour les enfants et leurs familles des modes d'accueil de qualité s'articulant autour d'un projet éducatif élaboré en équipe par les professionnel(le)s de la Petite Enfance.

Patrick Septiers
Président de la
Communauté de communes
Moret Seine & Loing

Accueil des enfants

**Vous allez ou venez d'avoir
un enfant, le Service Petite Enfance
Moret Seine & Loing
vous propose différents
modes d'accueil.**

**Prenez contact avec
le Relais Petite Enfance
par téléphone au 01 64 70 63 19
ou par courriel :**

relaispetiteenfance@ccmsl.com

**Vous pouvez aussi vous
connecter sur le site de la CAF :**

mon-enfant.fr



Une commission d'entrée se réunit plusieurs fois par an pour statuer sur les demandes des familles (dates sur le site www.ccmsl.fr).

Le Relais Petite Enfance vous accueille avec ou sans rendez-vous

→ CHAMPAGNE- SUR-SEINE

L'Arche- Maison des Habitants, 98 rue Grande, 01 64 70 63 19
Lundi : 8h30 - 12h30, mardi : 8h30 - 17h30,
jeudi : 8h30-18h, jusqu'à 19h30 en semaine paire,
vendredi : 8h30-17h30

→ MORET-LOING-ET-ORVANNE

La Grange aux enfants, 24, rue du Pavé Neuf,
Moret-sur-Loing, 01 60 70 77 60
Mardi : 13h30 - 18h, jeudi : 13h30-17h,
vendredi : 13h30-17h

→ VILLEMER

L'Espace des Habitants, rue des Marronniers, 01 64 32 81 83
Vendredi : 13h30-17h



www.ccmsl.fr

Petite Enfance

ACCUEIL DES ENFANTS
à partir de 2 mois et demi



Les structures d'accueil

Crèche collective

LES MOUSSAILLONS

29, rue des Trop-Chères, Saint-Mammès



- **Pour quel âge?**: enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil**: accueil collectif
- **Temps d'accueil**: régulier et occasionnel
- **Horaires**: accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- **Particularités**: l'accueil des enfants est réparti en trois unités : 1 unité de bébés et 2 unités d'âges mélangés
- **Capacité d'accueil** : 30 enfants

Crèche

LES JEUNES POUCES

98, rue Grande, Champagne-sur-Seine



- **Pour quel âge?**: enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil**: accueil collectif
- **Temps d'accueil**: régulier et occasionnel
- **Horaires**: accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h
- **Particularités**: L'accueil des enfants est réparti en deux unités : 1 unité de 8 bébés et une unité de 10 enfants (moyens et grands).
- **Capacité d'accueil** : 18 enfants

Multi-accueil

LA FARANDOLE

31, rue du Pavé Neuf, Moret-sur-Loing



- **Pour quel âge?**: enfants à partir de 12 mois
- **Mode d'accueil**: accueil collectif
- **Temps d'accueil**: régulier et occasionnel
- **Horaires**: accueil lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30
- **Particularités**: L'accueil des enfants se fait dans une seule unité de vie, d'âges mélangés. L'accueil est possible en demi-journée ou en journée en fonction des besoins des familles
- **Capacité d'accueil** : 20 enfants en matinée, 15 enfants en journée complète

Halte-garderie itinérante

LES MATINÉES À JOUER

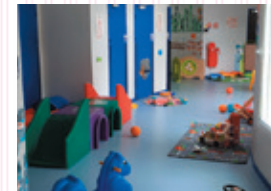


- **Pour quel âge?**: enfants à partir de 15 mois
- **Mode d'accueil**: accueil collectif itinérant
- **Temps d'accueil**: régulier et occasionnel
- **Capacité d'accueil** : 13 enfants

Une équipe de professionnelles accueille vos enfants dans différentes structures de la Communauté de communes Moret Seine & Loing et du territoire.



Champagne-sur-Seine, lundi de 8h30 à 12h et jeudi de 14h30 à 17h au L'Arche-Maison des Habitants, 98 rue Grande.



Montigny-sur-Loing, mardi de 9h à 11h30 et jusqu'à 16h pour l'accueil en journée continue au centre de loisirs, 22 rue des Hautes Bornes (hors vacances scolaires).



Saint-Mammès, vendredi de 8h30 à 11h30 (jusqu'à 16h30 pour l'accueil en journée continue) à la crèche collective Les Moussaillons, 29 rue des Trop-Chères.



Villemer, mercredi et jeudi de 9h à 12h à l'Espace des Habitants MSL, rue des Marronniers (hors vacances scolaires).

Les modes d'accueil

L'ACCUEIL COLLECTIF

L'accueil des enfants se fait dans des structures adaptées à la vie en collectivité. L'accompagnement est assuré par une équipe de professionnelles (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, pédiatre...)

- LA CRÈCHE COLLECTIVE LES MOUSSAILLONS
- LA CRÈCHE LES JEUNES POUCES
- LE MULTI-ACCUEIL LA FARANDOLE
- LA HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE LES MATINÉES À JOUER

La référente santé et accueil inclusif est disponible pour les parents, sur l'ensemble des structures pour accompagner les équipes, mettre en œuvre les soins (PAI...) adaptés aux jeunes enfants accueillis. Elle permet d'accueillir des enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique.

L'accueil au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le)

L'ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s salarié(e)s par MSL.

→ **GRAINE D'ÉVEIL**

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e) maternel(le) agréé(e) employé(e) par un particulier.

→ **Renseignements auprès du Relais Petite Enfance**

LA GARDE À DOMICILE

Les parents peuvent employer à leur domicile une personne dont les fonctions sont de prendre en charge le ou les enfants de la famille. → **Renseignements auprès du Relais Petite Enfance**

Les temps d'accueil

L'ACCUEIL RÉGULIER

Les parents s'engagent à confier leur enfant, à des jours et des horaires définis à l'avance. L'accueil est contractualisé, réservé et planifié.

- LES MOUSSAILLONS
- LES JEUNES POUCES
- GRAINE D'ÉVEIL
- LA FARANDOLE
- LES MATINÉES À JOUER

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Les parents ont un besoin d'accueil ponctuel, prévu et connu à l'avance. L'enfant est connu de la structure (inscription et familiarisation faites).

- LES MOUSSAILLONS
- LES JEUNES POUCES
- LA FARANDOLE
- LES MATINÉES À JOUER
- LES MOUSSAILLONS

L'ACCUEIL D'URGENCE

Il peut être réalisé en cas de besoin urgent et ponctuel n'ayant pas pu s'anticiper. Il permet de répondre à des situations imprévues comme un problème de santé d'un parent ou d'un(e) assistant(e) maternel(le). Il s'effectue sur une durée maximale de

3 semaines (renouvelable une fois) pour accompagner la recherche d'une solution plus pérenne.

→ **Renseignements auprès du Relais Petite Enfance :**
relaispetiteenfance@ccmsl.com
ou petite.enfance@ccmsl.com



Focus sur

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

C'EST QUOI ?

C'est un accueil ponctuel, irrégulier, qui favorise le répit parental, tout en permettant d'offrir des temps collectifs à un jeune enfant de plus de 15 mois

Bénéfice pour les parents

- Réponse à des besoins ponctuels
- Soutien à la parentalité
- Favorise le retour à l'emploi
- Permet l'accès à un accueil collectif

Bénéfice pour les enfants

- Favorise la mixité sociale
- Permet l'accès à un accueil collectif
- Rompt l'isolement familial

POUR QUI ?

Cet accueil est dédié aux familles qui résident sur le territoire de la Communauté de communes Moret Seine & Loing, ayant un enfant de plus de 15 mois.

COMMENT ?

Administratif

- Avoir fait une pré-inscription auprès du Relais Petite Enfance pour un accueil occasionnel,
- Avoir un dossier complet : n° Caf, autorisations, carnet de vaccination à jour, attestation d'assurance...

Le temps d'accueil de l'enfant sera limité : demi-journée ou journée.

Important !

- Le dossier doit être complet
- La familiarisation est obligatoire
- Toute place réservée est due
- Toute facture doit être honorée

En pratique

Les familles devront télécharger une application, destinée à l'accès des places de la structure.